



Ma banque me demander de payer un découvert sans les détail

Par **faaona**, le **07/03/2012** à **21:09**

Bonjour,

j'ai un de mes comptes en polynésien dans lequel je n'avais plus usage depuis 7 ans. Pour des raisons quelconques, il était découvert et je n'avais jamais reçu de courrier informant de l'état de mon compte car les personnes très proches de moi chargées de son occupation depuis que je suis ici en métropole ne se sont jamais penchées sur la question. Les années en passant et actuellement le découvert est bien creusé. Actuellement le compte est au main du service de contentieux, il me demande de payer une très grosse somme mais sans me donner les détails ni les relevés de l'état de mon compte bancaire. Il me dit que tout est en archive, il faut payer. Ma question est : quel est la démarche ou le recours et les droits dans lesquels je dispose pour qu'il me donne les détails au plus tôt possible.